Marseille, le 1er Janvier 1840.

M

M

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'à dater de ce jour, je forme une nouvelle société de commerce sous la raison de **Charles AUBERT et Ce**.

Elle prend la suite des affaires et demeure chargée de la liquidation de la maison **Charles AUBERT Jules BAUX et Ce**.

Mes propres fonds et ceux des autres intéressés, dont le principal est, en qualité de commanditaire, mon beau frère et ancien associé, M. Louis Odier, constituent le capital de la société actuelle sur le même pied que la précédente.

Avec les mêmes moyens, et la continuation des habitudes d'ordre et d'activité de nos prédécesseurs, nous ambitionnerons toujours de mériter la confiance dont vous les avez honorés.

Messieurs **Jean-Théodore MIROGLIO et Émile SCHLŒSING** ayant été mes collaborateurs depuis nombre d'années, je suis bien aise de leur donner une preuve de mon estime et de ma confiance en leur accordant un intérêt dans nos affaires, avec procuration collective pour en user conjointement. Je vous prie de prendre note de ma signature sociale ci-après, ainsi que de la leur.

Veuillez agréer, M , l'expression de ma considération très-distinguée.

Charles AUBERT.

Signature de N/S **Charles AUBERT**, gérant. *Ch. Aubert & Ce*

Signature de MM. { **Jean-Théodore MIROGLIO.** / **Émile SCHLŒSING.** } par procuration de **Charles AUBERT et Ce**.

Em. Schlœsing J. Miroglio

Base Circulaires Fiduciae, fiduciae_roux_1148, Source : Archives de la Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence. Fonds Roux, LIX-375